

**SE FORMER,
ÇA NE SERT À
RIEN.**

100% FAUX

le cnam
NOS FORMATIONS FONT VOTRE AVENIR

le cnam

82% de nos élèves améliorent leur situation professionnelle

Certificat de spécialisation - CS11200A

Gestionnaire d'établissements médicaux et médico-sociaux

Choisir le Cnam, c'est bénéficier d'une formation d'excellence et d'un accompagnement personnalisé. Les enseignements se caractérisent par la transversalité et la pluridisciplinarité afin de répondre aux enjeux économiques et sociaux actuels. Le Cnam favorise ainsi l'acquisition de compétences et valorise les connaissances professionnelles autant qu'académiques tout au long de la vie.

Grâce à un corps professoral de haut niveau, composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels, notre équipe pédagogique Santé-solidarité propose le certificat de spécialisation Gestionnaire d'établissements médicaux et médico-sociaux.

Les gestionnaires d'établissements médicaux et médico-sociaux occupent à la fois un métier stratégique et organisationnel, de direction ou d'encadrement. Les gestionnaires peuvent exercer au sein d'organisations du secteur sanitaire ou du secteur médico-social, publiques ou privées, à but non lucratif (associations, fondations, mutuelles) ou commerciales.

Public concerné & conditions d'admission

- Prérequis : niveau bac+3 reconnu en France
- Sélection sur dossier (CV + lettre de motivation + copie des diplômes)
- Le candidat doit avoir ou devra acquérir une expérience professionnelle :
 - disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine de la gestion d'établissements médicaux et médico-sociaux ;
 - ou bien réaliser un stage de 4 mois au sein d'un établissement sanitaire et médico-social.

Objectifs de la formation

Acquérir les compétences nécessaires aux fonctions de direction des établissements sanitaire et médico-sociaux, dans les domaines suivants : stratégie, contrôle de gestion et comptabilité, système d'information et gestion des ressources humaines.

Compétences visées

- Élaborer un projet d'établissement ou de service.
- Assurer le contrôle de gestion de l'établissement ou du service.
- Mobiliser les systèmes d'information pour assurer le pilotage des activités.
- Assurer la gestion stratégique des ressources humaines.

Métiers visés / débouchés

- **Postes de direction et d'encadrement des services et des établissements sanitaires et médico-sociaux.**



Tarifs

Tarif individuel : 30€ pour 1 ECTS ; 180 € pour 1 UA
 Tarif employeur : 150€ pour 1 ECTS ; 900€ pour 1 UA
 Total de la formation : 1680€ en 1 an au tarif individuel

Organisation de la formation

Volume horaire de la formation : 380
 Nombre de crédits ECTS : 60
 Cours du soir et cours du samedi

- Toutes les unités d'enseignement sont soumises à agrément.
- Le cursus peut être réalisé en 1 an ou 2 ans selon les disponibilités du candidat.

Stages, projets, mémoire

- Mémoire ;
- 3 ans d'expérience professionnelle minimum dans le secteur sanitaire et social ou 4 mois d'expérience professionnelle validée par l'enseignante responsable.

Modalités de validation

- Obtenir une note de 10/20 dans chaque unité d'enseignement.
- Les notes des unités d'enseignement ne se compensent pas.

Candidature au centre Cnam Paris

Merci de faire parvenir aux adresses électroniques ci-dessous votre CV, une lettre de motivation et la copie de votre diplôme le plus élevé à :

sandra.bertezene@lecnam.net
cpnparis.gesms@lecnam.net

Descriptif de la formation

Code	Intitulé de l'unité d'enseignement	Crédits
EGS218	Systèmes de santé et cadre juridique des établissements	6
EGS219	Contrôle de gestion et pilotage des établissements de santé	6
EGS220	Systèmes d'informations des établissements de santé	6
EGS221	Stratégies des établissements (cours à distance)	6
EGS150	Gestion des ressources humaines et stratégiques en établissements sanitaires et médicosociaux	8
EGS151	Comptabilité et analyse financière des établissements de santé	8
EGS155	Introduction aux systèmes d'information de santé	4
UASA10	Expérience professionnelle	6
UASA09	Mémoire	10
Total		60

le cnam



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les auditeurs en situation de handicap :
handi.cnam.fr

gestion-sante.cnam.fr